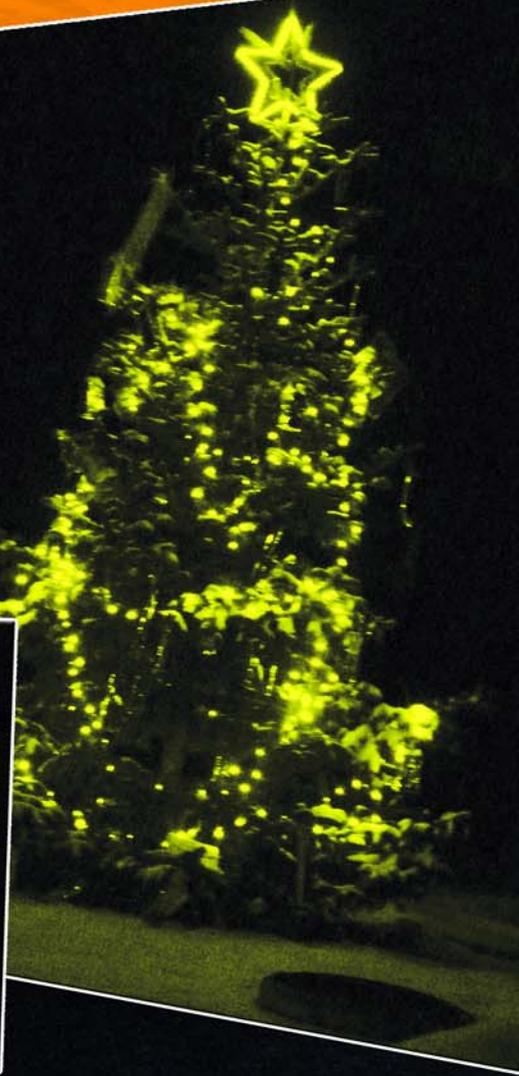


TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 6 - 1^{er} trimestre 2010

Nos fêtes



Nos associations toujours actives...
p. 15

**Communauté de
Communes** p. 8

Manifestations

Les fêtes de fin d'année et du nouvel an
p. 10

La voirie à l'Hôpital
p. 21



Vie municipale.....	3
Vie communautaire.....	8
Manifestations.....	10
Ecoles.....	14
Nos associations.....	15
Urbanisme et travaux.....	21
Informations pratiques.....	22
A noter / Etat civil.....	23



Le Mot du Maire

Profitons d'abord de ce début d'année pour vous exposer les actions et les projets de la municipalité. Certes, vous les connaissez déjà ; nous en avons notamment discuté lors de la réunion publique du 6 novembre, opération à renouveler. Mais laissez moi vous rappeler ici les projets que nous espérons réaliser.

La première nouveauté 2010, c'est notre adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois. Depuis le 1^{er} janvier, nous siégeons au conseil communautaire par l'intermédiaire de trois délégués et participons ainsi aux débats et aux décisions qui concernent notre bassin de vie. Nous savons, et c'est l'une des raisons qui nous a fait choisir de la rejoindre sans attendre, que cette instance prend un envol important et qu'il est judicieux de prendre part aux discussions qui dessinent notre avenir. Nous nous efforcerons donc de vous communiquer très régulièrement les actualités majeures de la vie communautaire.

Ce début d'année, c'est aussi la préparation du budget. Encore une fois, les projets sont trop nombreux mais l'équipe municipale poursuivra dans la direction qu'elle suit depuis presque deux ans, sans augmenter les impôts communaux :

- si notre voirie nécessite encore d'importants travaux malgré ceux déjà exécutés, la part financière qui lui est consacrée cette année sera plus maigre. Nous réaliserons toutefois des zones de bordures et de trottoirs et mettrons en oeuvre un gros travail d'entretien sur les voies communales, lourdement dégradées par les intempéries hivernales.
- devrait se concrétiser en 2010 l'agrandissement du cimetière et l'aménagement du parking.
- compte tenu des nouvelles exigences obligatoires et pressantes en matière d'accessibilité, d'économie d'énergie ou de sécurité, nous lancerons une étude sur l'ensemble de nos bâtiments communaux afin de définir un programme global de travaux d'aménagement. Un vaste projet pour lequel nous ferons appel à des compétences professionnelles extérieures.
- il est envisagé la création d'un terrain de pétanque et d'un terrain de jeux au Fays. Nous réfléchissons également à la création d'un terrain multisports.
- le syndicat intercommunal d'électrification propose de remplacer les transformateurs électriques "cabines hautes" par un modèle plus récent et plus sécurisé. C'est une opération actuellement subventionnée mais qui représenterait une dépense importante pour la commune. Nous établirons là aussi, je pense, un programme pluriannuel.

Je tenais également à vous informer que Turny a dernièrement été retenue pour le programme "Ecole Numérique Rurale", qui permet d'obtenir, grâce à des financements de l'Etat, un équipement informatique performant pour nos écoles.

Sachez aussi qu'il existe deux projets éoliens sur notre territoire, en lien avec les communes voisines. Nous attendons encore des précisions pour prendre position sur ces dossiers.

Bref... Après les épisodes neigeux qui ont marqué l'hiver, je n'ai plus qu'à vous souhaiter un agréable printemps, avec le plaisir de nous retrouver lors des nombreuses manifestations communales, témoins du retour des beaux jours.

Stéphane GALLOIS
Maire

BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY
N°6 - 1^{er} trimestre 2010

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Rédacteur en chef :
Cillia NONIQUE

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales,
écoles

Photos : Mairie de Turny,
associations communales

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie.

Conseil Municipal du 8 octobre 2009

Absent : Gilles VIAUT

Secrétaire de séance : Muriel HARIOT.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2009. Les corrections suivantes sont apportées :

- point 2 – attribution marché travaux voirie L'Hôpital : "Concerné par les deux sujets suivants, Monsieur Gilles VIAUT quitte la salle à la demande de Monsieur le Maire"
 - point 3 – urbanisme : préciser "zone UE" après "zone qui admette les activités industrielles et artisanales"
 - point 4 – acquisition de terrain : "après rappel de la problématique et du coût qu'engendrerait l'achat éventuel de 500 m² sur la parcelle F 1114 à environ 13,50 €/m², le débat fait..."
 - point 6 – questions diverses : "Monsieur le Maire expose la demande de Madame NONIQUE Cillia d'utiliser le jardin public le samedi 5 juin pour y faire un vin d'honneur".
- Après corrections, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

Décision d'adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois

Monsieur le Maire propose de ratifier l'arrêté portant adhésion de la commune de Turny à la Communauté de Communes du Florentinois au 1^{er} janvier 2010. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Transfert de compétence "SIVU du Sud de la Forêt d'Othe"

Suite à l'adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois, il est envisagé de transférer la compétence "SIVU du Sud de la Forêt d'Othe" de Turny à la Communauté de Communes du Florentinois, par convention de substitution. Ce transfert de compétence suppose :

- que la commune n'aura plus de représentants au SIVU ;
 - que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera versée à la Communauté de Communes qui paiera le SIVU.
- Les usagers ne verront aucune modification au service. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de transférer la compétence "SIVU du Sud de la Forêt d'Othe" à la Communauté de Communes du Florentinois.

Transfert de compétence et d'adhésion au SIVU de La Fourrière du Sénonais

Suite à l'adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois, il est envisagé de transférer la compétence "SIVU de la Fourrière du Sénonais" de Turny à la Communauté de Communes du Florentinois qui en est membre. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Election des délégués communautaires

Suite à l'adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois, il est nécessaire d'élire 3 délégués communautaires à bulletin secret. Compte tenu de son emploi à la Mairie de Saint-Florentin et avec son accord, Cillia NONIQUE ne peut être déléguée communautaire.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats. Viviane CHAUSSIN, Jean-Pierre CHARONNAT et Stéphane GALLOIS sont candidats.

Résultat du scrutin : 14 bulletins

Viviane CHAUSSIN : 13 voix

Jean-Pierre CHARONNAT : 14 voix

Stéphane GALLOIS : 13 voix

Viviane CHAUSSIN, Jean-Pierre CHARONNAT et Stéphane GALLOIS sont élus délégués communautaires.

Achat d'un camion de pompier et acceptation de don de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le camion des pompiers est devenu obsolète et ne permet pas le transport de plus de 3 pompiers. La Mairie a l'opportunité d'acquérir un Peugeot J5, équipé en 5 places, carrossé Véhicule de Première Intervention, équipé en 4x4 Dangel, vendu par le SDIS du Doubs au prix de 900 €. Seule la boîte de vitesses nécessitera une révision.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'acheter ce véhicule au prix de 900 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (Véronique JORGE ne participe pas au vote).

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers souhaite participer à l'achat de ce véhicule. Elle propose donc de faire en retour un don de 900 € à la commune. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'accepter ce don. Le Conseil Municipal accepte (12 voix pour – 1 contre Jean-François CHOLLET – Véronique JORGE ne participe pas au vote).

Questions diverses

- Les corrections apportées aux comptes-rendus de Conseil seront signifiées dans le compte-rendu suivant.
- Les horaires de la secrétaire de mairie seront modifiés de manière à ce qu'elle soit présente le lendemain du Conseil pour établir le compte-rendu dans de meilleurs délais.
- Un courrier de Monsieur le Maire de Saint-Florentin concernant l'Ecole de Musique souligne la participation majoritaire de Saint-Florentin à hauteur de plus de 70% alors que seulement 30% des effectifs sont florentinois. Pour satisfaire aux besoins financiers de la structure, la participation par élève serait de 737,24 € par an. 9 élèves de Turny sont concernés cette année. Le Conseil Municipal sera amené à revoir ce problème.

>> Vie municipale

- 15 octobre 14h : présentation de la phase 1 du plan de zonage d'assainissement.
- La Communauté de Communes du Florentinois, préalablement à son adhésion, demande à Turny de fixer des points d'arrêt de la navette du marché le lundi matin. Le Conseil demande à ce que le car s'arrête à tous les abris-bus, dans chaque hameau. Un recensement des demandes sera effectué ultérieurement.
- Les travaux de voirie commenceront le 12 octobre à l'Hôpital.
- Spectacle de Noël : 19 décembre 15h. Les enfants de CE1-CE2 présenteront une pièce de théâtre. Turny Danse ne présentera pas de spectacle. Un nouveau costume de Père Noël sera acheté. Les cadeaux seront des livres.
- Voeux et la Galette des Rois : 9 janvier à 15h.
- Dimanche 6 décembre 8h30 : journée citoyenne pour les décors de Noël. Le principe est de réunir les habitants autour d'une « mission ». La Mairie fournit le matériel, les volontaires aident à la mise en place.
- Fête patronale : 15-16 mai sur le thème de la nature.
- Repas des associations : 20 février à la salle des fêtes : 3 membres par association + conjoints, employés communaux + conjoints, conseil municipal + conjoints, CCAS + conjoints.
- Le CCAS distribuera les colis de Noël commandés chez "Tour des Terroirs" pour les plus de 70 ans, les 19 et 20 décembre. Les pompiers ont décliné la distribution vu leur nombre restreint. Le Conseil Municipal est sollicité pour distribuer la centaine de colis. Les absents doivent se faire connaître auprès de Madame Corinne BOURGOIN.
- Un nouveau devis concernant l'impression d'autocollants présente un coût moindre et une meilleure qualité. Jean-Marc SUINOT est chargé de finaliser la négociation.
- Le prochain bulletin municipal paraîtra avant la fin octobre.
- Rappel : réunion publique le 6 novembre 2009 à 20h à la salle des fêtes.
- Stationnement dangereux de voitures à Bas-Turny dans le virage : le problème a été évoqué avec les propriétaires de voitures mais aucune alternative de stationnement n'existe. Un nouveau contact sera pris.
- Pas de panneau d'entrée de hameau au Saudurant depuis le CV11.

Prochain conseil : jeudi 5 novembre 2009
La séance est levée à 22h10.

Conseil Municipal du 5 novembre 2009

Absents excusés : Jean-Marc FOUCHER ayant donné pouvoir à Corinne BOURGOIN, Jean-Charles LEFEVRE ayant donné pouvoir à Jean-Pierre CHARONNAT et Gilles VIAUT ayant donné pouvoir à Claude HUGOT.
Secrétaire de séance : Claude HUGOT.

Aucune loi n'obligeant à la lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent à condition que le

procès-verbal soit transmis avec les convocations, Monsieur le Maire demande l'autorisation de ne plus lire les comptes-rendus en début de séance. Seules seront évoquées les corrections et annotations au procès-verbal avant signature. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Aucune correction n'étant apportée au compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 octobre 2009, il est accepté à l'unanimité.

Décision modificative budgétaire

Une erreur d'imputation a été commise à l'élaboration du budget primitif concernant des travaux d'entretien de voirie. La somme prévue a été placée en budget d'investissement alors qu'elle est imputable au budget de fonctionnement. Il est donc nécessaire d'effectuer l'écriture comptable suivante :

- en investissement : enlever en dépenses 35 000 € du compte 21 (immobilisations corporelles) et enlever en recettes 35 000 € du compte 021 (virement de la section de fonctionnement).

- en fonctionnement : enlever en dépenses 35 000 € du compte 023 (virement de la section d'investissement) et ajouter en dépenses 35 000 € au compte 615 (entretien voies et réseaux).

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer cette écriture comptable. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Participation financière pour le séjour au ski des CM2

Le Directeur de l'école de Chailley sollicite une participation financière de la commune de 150 € par enfant de Turny (3 enfants concernés) pour effectuer un séjour au ski avec la classe de CM2 durant l'année scolaire 2009/2010. Le montant de la participation de la commune demandé s'élève donc à 450 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation de verser la somme de 450 € pour le séjour au ski des 3 élèves de Turny scolarisés à Chailley en classe de CM2. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Participation financière pour une sortie des maternelles

L'institutrice de maternelle a sollicité une participation financière de la commune pour les différentes sorties organisées durant l'année scolaire 2009/2010 (cinéma, visite du Musée d'Histoire Naturelle, grottes d'Arcy-sur-Cure, spectacle Les 3 Chardons) hors sortie de fin d'année. Le montant sollicité est de 150 € pour les 18 enfants de la classe. Monsieur le Maire demande l'autorisation de verser la somme de 150 € pour les sorties scolaires des maternelles. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Remboursement frais de téléphone

Il est nécessaire d'équiper l'employé communal et garde champêtre d'un téléphone portable afin de pouvoir plus facilement le joindre durant ses horaires de travail. L'offre la

>> Vie municipale

mieux adaptée est celle de « Zéro forfait » fonctionnant sur le réseau SFR (sans forfait, sans engagement, coût 0,19 €/min vers fixe et mobile tout opérateur, 7jrs/7, 24h/24). Le coût minimum de consommation est de 15 €TTC par trimestre. Le prix du téléphone est de 19 €TTC + 9,50 €TTC de frais de mise en service, soit un coût total à l'achat de 28,50 €TTC. Cependant, cette offre présente un inconvénient : les factures ne peuvent pas être réglées par mandat administratif. Monsieur le Maire propose donc, avec son accord préalable, que l'employé communal règle les factures à son nom, et que la Mairie lui rembourse en contrepartie les frais d'achat du téléphone ainsi que les 15 € de communication trimestrielle. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité.

Vente de véhicule

Le véhicule communal C15 n'a parcouru qu'environ 400 km cette année. Ce véhicule est très peu utilisé depuis le départ du second employé de voirie mais continue de coûter des frais d'entretien à la mairie (contrôle technique, assurance...). Il serait donc judicieux de le vendre. Après débat sur le prix, Monsieur le Maire demande l'autorisation de mettre en vente le véhicule communal C15 et de conclure la vente avec le mieux disant. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Achat matériel de voirie

Suite à la mise en vente du véhicule communal C15 et en accord avec l'employé communal, l'utilisation d'un vélo serait la solution la plus appropriée pour la distribution des courriers et du bulletin municipal. Le coût d'achat du vélo et des accessoires (casque et sacoche) est d'environ 350 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'acheter un vélo et ses accessoires pour l'employé communal, pour un montant de 350 €. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Questions diverses

- La commune peut bénéficier de la convention ATESAT avec la DDEA. Cette convention permet d'obtenir des conseils et une assistance dans de nombreux dossiers communaux (voirie, bâtiment, accessibilité...). Ce service engendre un coût de 185.40 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette convention et d'engager la somme de 185.40 €. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.
- Un traiteur asiatique ambulant a demandé l'autorisation de s'installer dans la commune une fois tous les 15 jours de 16h30 à 19h30, pour faire de la vente à emporter. Monsieur le Maire propose de profiter de cette demande pour accepter l'installation temporaire de ventes ambulantes sans facturer de droits de place. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.
- Deux entreprises travaillant dans l'éolien ont contacté la mairie. Un projet existe sur les communes de Neuvy-Sautour, Lasson et Sormery. La société sollicite l'accord de la mairie pour étendre l'étude en cours sur la commune de Turny, sans

engagement de sa part. Monsieur le Maire pense qu'il serait regrettable de voir s'implanter des éoliennes en limite de la commune de Turny sans bénéficier des royalties inhérentes, tout en se voyant imposer leur présence dans le paysage. Monsieur le Maire fait un tour de table pour connaître l'opinion des membres du Conseil. Le Conseil Municipal accepte qu'une étude soit réalisée, sans aucun engagement de sa part, ni financier, ni de réalisation.

- Les travaux de l'Hôpital avancent correctement ; ils devraient se dérouler jusqu'à fin novembre. Il est envisagé de prolonger les travaux jusqu'au chemin à la sortie de l'Hôpital.
- Les autocollants du logo de Turny sont en préparation, pour une réception à la fin du mois. Egalement, un calendrier municipal comportant des informations sur le ramassage des ordures et sur les animations sera distribué aux habitants d'ici la fin de l'année.
- Cillia NONIQUE, déléguée à la mini-crèche Pomme d'Api, a évoqué la hausse de fréquentation de la crèche. Son taux d'occupation est de plus de 65%. Toutefois la participation communale ne sera pas diminuée.

Prochain conseil : 10 ou 17 décembre 2009

La séance est levée à 22h00.

Conseil Municipal du 17 décembre 2009

Absents excusés : Corinne BOURGOIN ayant donné pouvoir à Claude HUGOT et Muriel HARIOT ayant donné pouvoir à Gérard ASSAYA.

Absents : Cillia NONIQUE, Jean-Charles LEFEVRE et Gilles VIAUT.

René PERRIN est nommé secrétaire de séance.

Aucune correction n'étant apportée au compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2009, il est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le véhicule communal C15 a été mis en vente au prix de 6 000 €. Des affiches ont été placées dans chaque hameau et une annonce est parue sur le site internet « www.leboncoin.fr ». Le contrôle technique est accepté.

Révision simplifiée du POS

Monsieur le Maire expose les étapes de la révision du POS. Suite à la délibération du 10 septembre où le Conseil Municipal a décidé d'engager une révision simplifiée du POS sur plusieurs parcelles, le projet a été présenté le 7 octobre 2009 aux personnes publiques associées. L'enquête publique s'est déroulée du 30 octobre au 30 novembre 2009 ; chacun a pu s'exprimer auprès du commissaire enquêteur. Tous les conseillers ont reçu et étudié les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur. Monsieur le Maire distribue le projet de délibération concernant le projet de la modification simplifiée du POS n°1 concernant « Les

>> Vie municipale

Chenevières » des Maraults. Le Conseil Municipal :

- tire un bilan favorable de la concertation avec l'ensemble des personnes et organismes concernés,
- décide d'approuver la révision simplifiée du POS concernant « Les Chenevières / Les Maraults » telle qu'annexée à la délibération (11 voix pour – abstention Viviane CHAUSSIN).

Monsieur le Maire distribue le projet de délibération concernant le projet de la modification simplifiée du POS n° 2 concernant « Les Longues Queues » à Bas-Turny. Le Conseil Municipal :

- tire un bilan favorable de la concertation avec l'ensemble des personnes et organismes concernés,
- décide d'approuver la révision simplifiée du POS concernant « Les Longues Queues / Bas-Turny » telle qu'annexée à la délibération (11 voix pour – abstention Viviane CHAUSSIN).

Convention VITAVIE

Monsieur le Maire rappelle pour quels services la commune a sollicité l'association Vitavie en 2009 : espaces verts, peinture des portes et fenêtres de la salle des fêtes, de la mairie et d'un logement communal. L'adhésion annuelle à cette association pour l'année 2010 est de 197,10 € et permet d'avoir recours à ses services.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention et d'engager la somme de 197,10 € pour solliciter les services de l'association Vitavie durant 2010. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Indemnité de conseil pour la Trésorière

Monsieur le Maire propose de verser l'indemnité de conseil au comptable du trésor à hauteur de 80 %, soit la somme de 289,91 € n'étant pas totalement satisfait des conseils apportés. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Tarifs 2010

La réunion de préparation a été annulée suite aux intempéries. Monsieur le Maire ajourne donc le sujet.

Questions diverses

- Les travaux de voirie ont pris du retard et des problèmes ont été rencontrés avec le SIAEP. Les enduits seront faits au printemps.
- Une réunion de travail conjointe aura lieu courant janvier avec les deux promoteurs éoliens.
- Numéo va déplacer à ses frais l'antenne du Fays pour palier à l'obstruction prévisible par la construction d'une maison.
- Information Conseil Communautaire :
 - La convention avec le SIVU a été approuvée.
 - L'entreprise de parachutisme utilisant l'aérodrome de Chéu a été choisie.
 - Le prochain Conseil Communautaire aura lieu à Turny.
- 20 janvier 2010 à 19h : concert de la classe orchestre des écoles de musique du Migennois et du Florentinois .

Prochain conseil : date non définie à ce jour.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h25.

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAGONNERIE PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELLÉ DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN: GEM

AURUS Elec
ELECTRICITE GENERALE

La sécurité des personnes et des biens avant tout...

ELECTRICITE GENERALE
Installations locaux neuf & rénovation
Chauffage • VMC • Alarme dépannage
Audit et mise en conformité
Portail audio & vidéo
Etude & devis gratuits

89570 TURNY • Tel/Fax. 03 86 35 16 75 • Portable. 06 32 93 77 59
Site : www.aurus-elec.fr • E-mail : info@aurus-elec.fr

BEMAT
INDUSTRIE

Etudes, Maintenance et Assistance Techniques

DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE

34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fays
89570 TURNY

Tél / Fax : 03 86 56 27 30
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr

Institut
Beauty'ful
Le bien être absolu

- ◆ Epilations traditionnelles
- ◆ Soins visage envoûtant
- ◆ Beauté des mains et des pieds
- ◆ Maquillage de jour ou de fêtes
- ◆ Soins du corps décontractant



☎ 03 86 56 22 63

53, grande rue 89770 Chailley
Ouvert du Mardi au Samedi
9h 12h - 13h 19h

La forêt d'Othe

Un artisan à votre écoute pour tous vos projets

Charpente • Menuiserie
Bâtiments industriels et agricoles
Maisons à ossature bois et colombages



89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr

SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine



03 86 43 45 87 TAXIS TURNY 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**
Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise

Hedou Funéraire

Chambre Funéraires - Marbrerie
Incinération - Articles funéraires
Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
A votre disposition 7 jours/7

TURNY ST FLORENTIN
Tél. 03 86 35 02 08 Tél. 03 86 35 04 50

www.hedou-funeraire.com



ISOPROFIL

2, rue Pierre de Coubertin
89400 MIGENNES
Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36

isoprofil@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVER

- Fenêtres P.V.C.
- Vérandas et sas d'entrée
- Volets roulants ou battants
- Portes de garage
- Stores intérieurs et extérieurs



PLEINE LUNE

MAROQUINERIE - BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE

23, Rue Dilo - 89600 Saint-Florentin
Tél.: 03 86 43 44 79

E-mail: pleinelune89@orange.fr - www.pleinelune89.fr



EURL RAMILLON

ENT. GÉNÉRALE DE RESTAURATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR
☎ et 📠 : 03.86.56.34.33



La Pécrié

Chambre d'hôtes

15, Grande rue 89770 Turny
Tél. 03 86 35 06 34

www.chambre-hotes-la-pecrie.com

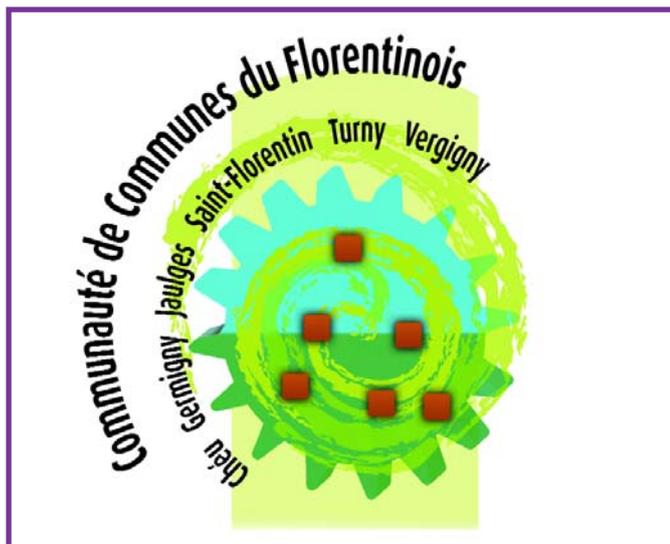


CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE 89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75 E-mail : suinot.info@orange.fr

Quelques mots sur la Com' Com'

Depuis le 1^{er} janvier, Turny est membre de la Communauté de Communes du Florentinois. Comment cela fonctionne-t-il ?



Le Conseil Municipal de Turny a élu 3 délégués communautaires qui siègent au conseil communautaire parmi les 25 membres (3 de Chéu, 3 de Germigny, 3 de Jaulges, 9 de St Florentin, 3 de Turny, 4 de Vergigny). Aucune commune ne peut ainsi avoir à elle seule la majorité.

Au sein du conseil communautaire sont ensuite élus :

- un président : Gilbert Buhagiar (St Florentin)
- deux vice-présidents : Maxence Guillot (Rebourseaux /Vergigny) et Dominique Besset (Germigny).



Les membres se réunissent sous 9 commissions et en bureau où sont préparés les dossiers.

La Communauté de Communes a des représentants dans les organisations auxquelles elle adhère (Syndicat mixte du sud de la forêt d'Othe, Centre Yonne, SIVU de la fourrière du Sénonais, SIRTAVA).

Le conseil communautaire a su faire une place à Turny ce qui a permis de pouvoir s'intégrer rapidement aux travaux et décisions de cette assemblée.

Les dernières délibérations de la Communauté de Communes

Une partie du Conseil Communautaire du 15 janvier 2010 a été consacrée à l'installation des délégués de Turny engendrant des modifications de statuts et de règlement intérieur.

Il a été acté la mise aux normes de la station essence de l'aérodrome de Chéu.

Lors de sa réunion du 18 février 2010, le Conseil Communautaire, après avoir étudié les résultats d'une enquête concernant les activités et équipements sportifs, a décidé de prendre la compétence " équipements sportifs pour la construction d'une infrastructure tennistique intercommunale (hors gestion)". Il sera donc prévu de construire pour les besoins communautaires, un ensemble de terrains de tennis couverts et non couverts à Vergigny. Il sera aussi engagé une réflexion sur les équipements multisports, la piscine (rénovation) ou le stade d'athlétisme. Ce projet sera mené sur une dizaine d'années environ.

Le Conseil Communautaire a également décidé de soutenir le Comité pour des Liaisons Routières et Autoroutières (A5 et A26) considérant l'importance que revêt ce projet pour l'essor économique de la région florentinoise.

L'école de musique, la zone artisanale des Galettes et la collecte des ordures ménagères sont des dossiers couramment abordés lors de nos réunions.

La Communauté de Communes étudie beaucoup d'autres dossiers en commissions, notamment l'arrivée de nouvelles communes avant le 31 décembre 2013.

Comprenez toutefois que la structure intercommunale va prendre de l'ampleur et que nous serons amenés à déléguer régulièrement de nouvelles compétences, donc de bénéficier de services que la commune seule, n'aurait pas pu financer. Sachez également que nous ne souhaitons pas subir la Communauté de Communes et que nous comptons bien être force de proposition pour développer le bassin de vie et profiter ainsi de nouveaux équipements et de nouveaux services à proximité. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées...

Les premiers effets de notre adhésion

Depuis le 1^{er} janvier et grâce à notre adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois, Turny bénéficie de la mise en commun des compétences et du matériel de la Communauté de Communes.

Pour le moment, voici les premiers effets de notre récente adhésion :

Le balayage régulier des caniveaux

Une des premières manifestations physiques de notre adhésion à la Communauté de Communes est le passage d'une balayeuse dans nos rues. Elle sera active environ une fois par mois et permettra d'avoir des voies plus propres et un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Ne soyez pas surpris ; elle passe tôt le matin aux alentours de 5h00 !



L'accès à la déchetterie de Saint-Florentin

Désormais, vous devez vous rendre à la déchetterie de Saint-Florentin, rue Jean Moulin en zone industrielle des Galettes, route de Tonnerre.

Voici les horaires d'accueil au public : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez y déposer : ferraille, cartons pliés, déchets verts, huiles de vidange et de friture, électroménagers, gravats, déchets ménagers spéciaux, batteries, piles et accus, cartouches d'imprimantes, pneumatiques même montés, lampes, emballages recyclables et divers déchets non recyclables.

L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite d'1m³ de déchets dits banals et 10kg de déchets toxiques par semaine. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte grise pour obtenir une carte d'accès!

La navette du marché

Un service de navette vous est proposé tous les lundis

Aller		Retour	
Le Fays	9h00	Saint-Florentin	11h30
Le Saudurant	9h05	Bas-Turny	11h35
Linant	9h09	Turny-Mairie	11h37
L'Hôpital	9h11	L'Hôpital	11h39
Turny-Mairie	9h13	Linant	11h41
Bas-Turny	9h15	Le Saudurant	11h45
Saint-Florentin	9h20	Le Fays	11h50

pour vous rendre au marché de Saint-Florentin.

Tarif : 1 € le trajet soit 2 € l'aller-retour.

Arrêt aux abris-bus.

Renseignement : 03 86 35 08 57.

Les impôts

Une ligne supplémentaire apparaîtra sur vos relevés. Les impôts communautaires seront prélevés sur les 3 taxes

Taxes 2009	Bases	Commune		Communauté de Communes	
Habitation	727 800 €	8,56 %	62 300 €	0,45%	3275 €
Foncier bâti	465 200 €	12,64 %	58 801 €	0,69%	3209 €
Foncier non bâti	62 400 €	44,80 %	27 955 €	2,17%	1354 €
Total			149 056 €		7 808 €

locales.

Ce qui fait en moyenne par habitant 198.48 € pour la part communale et 10,45 € pour la part communautaire.

L'augmentation ainsi engendrée sera compensée, dans les années à venir, par une baisse de la taxe sur les ordures ménagères (moins élevée que celle du SIVU du Sud de la Forêt d'Othe).

>> Manifestations

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre chaque année l'armistice marquant la fin de la Première Guerre Mondiale.

A Turny, la Municipalité constate que les habitants sont de plus en plus nombreux à donner de l'importance à cette cérémonie au monument aux Morts. Par leur présence, ils contribuent à perpétuer la mémoire de ceux qui nous ont permis d'être là aujourd'hui en paix.

L'équipe municipale est fière de voir se regrouper les générations. Aussi, en ce 11 novembre 2009, saluons la présence des sapeurs-pompiers de Turny, des institutrices, mais aussi des enfants qui ont chacun déposé une rose à l'appel de chaque Mort pour la France.

Nous remercions également Corantin Bourgoïn et Marceau Gallois qui ont accompagné la cérémonie à la trompette, grâce à une formation bénévole par l'Ecole de Musique du Florentinois.

Merci à tous de votre présence qui rend plus humaine cette cérémonie.



Journée citoyenne : peu de volontaires mais de la bonne humeur...

C'était une première ! L'équipe municipale vous invitait à participer à la première journée citoyenne turroise le dimanche 6 décembre.

Objectif du jour : braver le froid pour réchauffer les rues de la commune grâce aux couleurs vives des décorations de Noël.

Rendez-vous était donné sur la place de bonne heure pour la distribution des sapins, branches, boules, guirlandes, noeuds et paquets confectionnés par les volontaires.

Vous étiez malheureusement peu nombreux, juste une petite vingtaine, sans doute découragés par le mauvais temps et les températures peu engageantes.

Pourtant, l'atelier décoration a bien fonctionné : chacun a investi un hameau ou un quartier pour tour à tour fixer les sapins et les décorer.

La bonne humeur et l'entrain ont fait oublier les caprices météo et l'ensemble de la commune s'est paré de ses plus beaux atours dès la fin de la journée.

L'équipe municipale souhaite donc poursuivre dans cette voie et vous proposer de nouvelles journées citoyennes, dans les hameaux ou dans le bourg. Ce pourrait être par exemple l'entretien des lavoirs ou des opérations de plantation de fleurs au printemps ou tant d'autres choses. Le but est surtout de rendre Turny plus belle par des actions que la Mairie ne pourrait réaliser seule. Alors pensez à nous faire part de vos idées et rendez-vous très bientôt !

>> Manifestations

Les plus beaux sapins des environs !

Ils étaient tous d'accord pour l'affirmer : les sapins de Noël du Fays et de l'Hôpital étaient les plus remarquables à des kilomètres à la ronde. Rien non plus à envier à celui de la place de Saint-Florentin !

Car ces sapins-là, ils les ont décorés eux-mêmes, par hameau, au cours d'un rendez-vous que les habitants du Fays et de l'Hôpital avaient eux-mêmes organisé.

C'était le 13 décembre en fin de matinée au Fays, par un froid glacial que tout le monde a bravé pour déposer une guirlande, une boule ou un cadeau. Ce fut l'opportunité de se retrouver, après les repas estivaux, et pour la première fois, autour d'un vin blanc chaud ou d'une sucette en chocolat.

C'était le 13 décembre également à l'Hôpital mais à 15h et le sapin s'est une nouvelle fois paré de ses lumières pour éclairer dès la nuit tombée la place du hameau. L'occasion pour les habitants de vivre un beau moment et de célébrer Noël dans la tradition du partage.

Espérons que les habitants de l'Hôpital inspireront encore les autres pour voir se multiplier ces réunions placées sous le signe de la convivialité.



Noël communal

Nous vous avons donné rendez-vous le samedi 19 décembre à 15h00 à la salle des fêtes pour fêter Noël.

Au programme :

- un spectacle surprenant de la compagnie L'Oiseau Lyre ;
- une représentation théâtrale des CE1-CE2 qui ont épaté leurs parents à n'en pas douter ;
- un goûter de Noël.

a fendu la foule d'enfants et d'adultes pour distribuer les nombreux livres que contenait sa hotte.

Décidément, il a toujours autant de succès !



N'oublions pas l'essentiel. Il était attendu avec beaucoup d'impatience et les enfants n'ont pas cessé d'y penser dès le début de l'après-midi. Difficile de rester concentré quand on ne sait pas si l'on a été assez sage pour mériter la venue... du Père Noël.

Cette année en pleine forme, dans un costume flambant neuf, le Père Noël



>> Manifestations

Galette des Rois et Voeux

Samedi 9 janvier après-midi, nous nous sommes retrouvés pour fêter ensemble la nouvelle année.

A cette occasion, l'équipe municipale vous a présenté ses voeux, souhaitant que 2010 vous soit douce, heureuse et qu'elle vous apporte sérénité et santé. Elle vous a également rappelé les faits marquants de l'année passée et vous a énuméré rapidement ses nombreux projets pour 2010.

Après les discours de Monsieur le Maire et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Florentinois, le temps était venu de récompenser les lauréats des concours de fleurissement et d'illuminations de Noël, de féliciter les enfants dont le ballon de la fête du 14 juillet était allé le plus loin et de remercier Monsieur Bossé pour la création du logo de la commune en tôle.

Sans oublier de partager la traditionnelle Galette des Rois, les chocolats et autres pâtes de fruit. Une après-midi réussie !



Embellissement de la commune

Les maison fleuries

Comme chaque année, la Galette des Rois a célébré celles et ceux qui contribuent toute l'année à l'embellissement de la commune.

Commençons par les jardiniers et horticulteurs amateurs. Le jury municipal a récompensé : M. et Mme FOURREY , M. et Mme CHAUSSIN , M. et Mme SAUTEREAU, M. et Mme VOIRIN.



Les illuminations de Noël

Dès les premiers jours de décembre, quelques habitants de la commune prennent plaisir à décorer leur façade et leur jardin de petits personnages, de guirlandes clignotantes, d'étoiles ou de sapins lumineux. C'est un lourd travail, qui demande patience et imagination.

Et grâce à eux, petits et grands se prennent au jeu et restent admiratifs et rêveurs devant ce sympathique spectacle.

Encore bravo à M. et Mme DUARTE, M. et Mme VOIRIN, M. et Mme PACKO, M. et Mme FROMONT, M. et Mme CHARON, M. et Mme SCHMEISSER, M. HANNIET et Mme GUESNEY, M. et Mme GODET, M. et Mme CORPET qui ont reçu des bons d'achat.

Encore merci à tous pour ces superbes décors qui ont agrémenté les rues de la commune jusqu'après les fêtes.

>> Evénements

Un artiste au service de la commune

Lors de la Galette des Rois, nous avons eu le plaisir de recevoir gracieusement des mains de Monsieur Bossé le nouveau logo de notre commune réalisé en tôle. Vous pouvez l'admirer à l'accueil de la mairie.

Raymond Bossé, retraité de ferronnerie et habitant de Turny, n'en est pas à sa première réalisation puisqu'il avait, il y a quelques années maintenant, réalisé le blason de la commune exposé dans la salle du conseil municipal.

Lors de la cérémonie de Sainte-Barbe, il a également remis aux sapeurs-pompiers leur blason.

Réalisée en tôle découpée habituellement par ses soins dans un petit atelier qu'il s'est aménagé, la gravure du logo de Turny a cette fois demandé une technique moderne : le découpage au laser, dans une entreprise de sa connaissance (voir publicité en encadré) uniquement pour sa partie écrite " Entre Pays d'Othe et Vallée d'Armanche ". C'est l'occasion pour nous de mettre en valeur les métiers manuels exercés avec passion.



Raymond Bossé a enfin réalisé deux barbecues mis à disposition des associations et de la commune (vous pourrez en bénéficier bien sûr pour vos repas de hameaux).

Avec nos chaleureux remerciements !

Ateliers ROYER
Constructeur
• agricole • viticole • TP • divers
Réparations toutes marques

SAS ROYER Serge et Fils
8, rue de l'Arbre-Haut
51310 ESTERNAY
Tél. 03 26 81 50 30
Fax 03 26 81 77 20

Concert de l'Ecole de Musique

Il était une fois les Ecoles de Musique du Florentinois et du Migennois à Turny le 20 janvier pour un concert gratuit : "Solistes en herbe".

Au programme, la représentation d'une trentaine d'élèves des classes orchestre et la mise en lumière de quelques solistes âgés de 10 à 17 ans.



Sous la baguette de deux chefs d'orchestre et devant une salle comble, l'orchestre a interprété des airs entraînants qui ont suscité l'intérêt du public. Puis l'orchestre a dialogué avec les élèves méritants de la formation : Céline à la flûte traversière, Coraline au tuba, Louis au trombone, Emilien au saxophone, Franck au marimba et Adrien à la trompette. Bref une petite heure de concert que nous aurions bien voulu voir durer !

>> Les écoles

A la découverte de Madagascar

Il y a quelques semaines, Monsieur Fray est venu nous parler de Madagascar. Nous avons regardé un petit film nous montrant la journée d'une petite fille et de sa maman, puis nous avons eu les réponses à toutes les questions que nous nous posions. Environ 2 semaines plus tard la maîtresse nous a demandé ce dont nous nous rappelions et voici la preuve que nous avons une très bonne mémoire !!



L'île

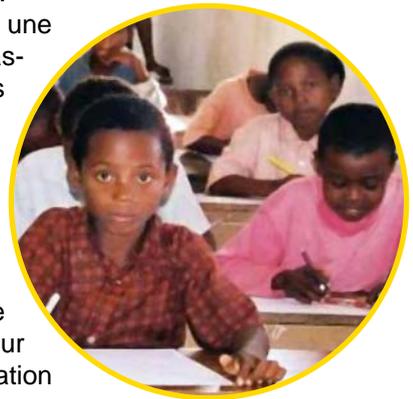
Madagascar est une petite île et sa capitale est Antananarivo. Il y a très très longtemps, Madagascar était accrochée à l'Afrique. Sur cette île il y a des volcans. Il y a des animaux : des zébus, des baleines, des araignées.



L'école

Pour aller à l'école, les enfants marchent beaucoup (plus de 5 km) car il n'y a pas de transport scolaire et peu de voitures. En plus ils ont des sandales, et parfois ils sont pieds-nus car les chaussures sont trop chères.

Dans l'école, il y a une pompe à eau et une baignoire pour se laver les mains. Dans cette école, il y a beaucoup d'enfants et ils apprennent le français. La cantine est dans la classe. Toutes les semaines, ils montent le drapeau et ils chantent leur hymne nationale. A la récréation ils jouent au foot et à l'élastique.



Nous avons tous beaucoup aimé apprendre ces choses sur Madagascar et découvrir la vie d'enfants qui vivent loin de chez nous. A présent, nous allons préparer un petit dossier pour que les enfants de Madagascar puissent à leur tour découvrir la vie dans notre village et dans notre école et nous espérons que nous aurons bientôt de leurs nouvelles.



Les CE1 et CE2.

Les habitants

Les habitants ont la peau noire et parlent trois langues : anglais, français et malgache.

Ils mangent du riz et des sortes de purée.

Les malgaches sont très pauvres. Les maisons sont en paille et il n'y a pas d'électricité donc ils se couchent tôt, dès qu'il fait nuit. Le toit des maisons est en feuilles et parfois elles s'envolent à cause des tempêtes et des cyclones.

Il y a des protections autour des lits pour ne pas se faire piquer par les insectes.



>> Nos Associations

Association sportive de Turny

Nous arrivons presque à la moitié de cette année et les esprits s'échauffent. L'association prépare ses deux événements de l'année :

La marche

La randonnée du 25 avril nous emmènera sur Chailley, et cette année encore, se composera de deux parcours :

- un premier de maximum 10 km, afin que tous puissent en profiter sans trop se fatiguer, même les enfants ;
- un second d'environ 20 km qui sera équitablement réparti sur la journée. Vous pourrez pique-niquer tiré de votre sac dans un endroit agréable et convivial à l'heure du repas.

Espérons que le beau temps nous accompagne !

Le marché nocturne et le feu de Saint-Jean

Le marché nocturne et le feu de Saint-Jean, suivis d'un bal, animeront la commune le premier week-end du mois de juillet.

Promeneurs, acheteurs, badauds et danseurs, soyez au rendez-vous !



Et sans doute...

Une idée de randonnée nocturne avec dégustation commence à mûrir pour début novembre, alors préparez vos chaussures, moufles et sacs à dos !

Contact : Yannick PASSERA - 03.86.35.00.05

DIMANCHE 25 AVRIL 2010

L'Association Sportive de Turny



**Organise une
randonnée pédestre**

2 parcours sont proposés



*10 km - Pique-nique sorti du sac - 10 km
à Chailley*

ou 13 km Turny - Turny

Inscription à 8h30

Départ à la Salle des Fêtes de Turny

Participation de 3 euros



Si vous avez envie de nous rencontrer, par curiosité ou pour un essai, les horaires sont les suivants :

- pour la gym : mardi 19h30 - 20h30 (65 € par an ou 32,50€ pour un mi-temps)
- pour le yoga : jeudi 18h30 - 19h30 (85 € par an ou 42,50€ pour un mi-temps)

>> Nos Associations

La Compagnie du Parapluie

Tout d'abord, un grand merci à notre public, venu nombreux nous applaudir lors de nos trois représentations. Nous avons apprécié vos remarques et vos compliments pendant le pot de l'Amitié, mais nous sommes surtout heureux de vous avoir agréablement divertis durant une soirée.

Pour vous et ceux qui n'auraient pu venir, voici quelques images de ce spectacle 2010

Le sketch de J.M. Besson a tout de suite mis la salle dans le bain et les rires ont accompagné nos artistes dans leurs querelles de pestes à tout âge.

Tout y était dans la pièce de Marie Laroche Fermis ! La maman qui pète les plombs, la vieille cousine acariâtre, le faux travelo, la vraie copine, mais aussi le jardinier véreux, l'inspectrice des impôts intransigeante, l'employé incapable...

Mais la plus belle image de cette grande famille n'est-elle pas celle-ci qui reflète bien l'esprit de la Compagnie avec toutes ses composantes de tout âge.

A bientôt !

Contact :
M. Guillemain



Aide à domicile en milieu rural - ADMR

Les habitants de nos villages, souvent seuls, ont besoin d'un soutien tout au long de la journée :

- matin, midi et soir pour se lever, pour se coucher, pour l'aide à la toilette, la préparation des repas ou pour porter les aliments à la bouche ;

- dans la journée pour entretenir la maison, aller en courses, rentrer le bois ou seconder en cas de fatigue.

Nouveau ! Notre service envoie une aide à domicile auprès des personnes fragilisées. Elle essaie de leur redonner l'envie de communiquer, d'éveiller leur mémoire.

Les services A.F.P.A. de Migennes, Auxerre et Sens sollicitent l'association pour lui confier des personnes qui sont en formation dans leurs centres. Marie-Line de Turny et d'autres employées initiées des communes limitrophes ont

accompagné ces futures aides à la personne. Merci aux personnes aidées qui ont accepté leur présence.

Ce métier demande beaucoup de valeurs, de respect, de gentillesse, de savoir-vivre, de compréhension, de propreté, de disponibilité et de présence à toute heure et par tous temps. Les jours d'hiver, 16 employées affrontaient quotidiennement le froid et la neige, merci à toutes!

Ecoute et services communs aux huit communes au bureau de Chailley où Karine vous accueille au 03.86.35.30.88.

A Turny : Simone Hugot au 03.86.35.14.95, René Perrin au 06.47.85.21.50 ou 03.86.35.06.11, Louise Royer et Christiane Julien.

>> Nos Associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers : grand cru pour la Sainte-Barbe

Le 5 décembre dernier, les pompiers fêtaient la Sainte Barbe qui, cette année fut riche en événements.

Tout d'abord, l'annonce officielle du passage du C.P.I en convention " secours à personnes ". Passage permis grâce au don du défibrillateur, en décembre 2008, par le Rotary Club de Saint-Florentin, grâce à la formation des sapeurs-pompiers de Turny, grâce au Commandant Voilliot du SDIS de l'Yonne qui a pu fournir le sac de l'avant (sac de premiers secours) et aussi grâce au Conseil Municipal financeur des formations et du matériel.

C'est aussi ce jour que le nouveau camion acheté par la municipalité a été présenté à ceux qui étaient présents.

Ce projet a pu voir le jour suite à la mobilisation conjointe de l'équipe municipale et des sapeurs-pompiers de Turny qui ont su saisir l'opportunité qui se présentait.

Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers qui en a assuré le rapatriement, qui va en assurer la remise en l'état et

l'équipement et qui, par un don remis à Monsieur le Maire, en assure le financement.



Contact : Christian HANNIET - 03 86 35 34 94

Ce fut également l'occasion aussi de mettre en avant 4 hommes :

- le caporal chef Jean François Bouzonie qui s'est vu remettre la médaille d'argent pour 16 années de service ;



- les caporaux Alain Fromont et Christian Hanniet qui ont reçu des mains du chef du C.P.I, Jean-François Bouzonie, leur médaille d'argent ;

- les sapeurs Romain Marius et Pierre Fray ont reçu leur grade de caporal, grâce à la réussite à leurs examens.



Enfin, ce fut le moment de remettre aux sapeurs-pompiers de Turny le blason réalisé en tôle par M. Bossé, qui fait partager sa passion par le biais d'un don généreux.



>> Nos Associations

Ensemble pour les écoles de Turny

L'hiver a commencé avec la Balade des Lucioles et se terminera avec le Marché de Printemps

Une cinquantaine d'enfants se sont retrouvés pour fabriquer leur luciole colorée et un petit photophore métallisé l'après-midi du samedi 12 décembre. La très fraîche balade a permis d'animer les rues de Turny ; merci à tous les habitants qui ont illuminé leurs fenêtres pour le plus grand plaisir des enfants.

Les élèves de la classe de CE1-CE2 ont ravi leurs camarades et les parents présents par une formidable prestation de sketches appris en classe.



Maintenant, nous vous attendons toutes et tous à la salle des fêtes le dimanche 21 mars pour le marché de printemps.

De nouveaux exposants, ainsi que quelques fidèles, seront là pour vous aider à préparer vos tables de Pâques, ou simplement pour vous régaler.

En attendant tous les membres de l'association vous souhaitent une agréable année !

Contact : Sophie PIAT
03.86.43.41.58



Moto Club de Turny



Le Moto Club de Turny compte 70 licenciés sur la saison 2009/2010. Cette année, la course se déroulera le dimanche 1^{er} août.

Le MC Turny organise son 4^e Tri-cross le jeudi 13 mai. Au programme : 9 km de marche ou de course à pied, pour les plus sportifs, 25 km de VTT à la découverte de la forêt d'Othe (les disciplines marche et VTT sont accessibles à tous), également une heure de moto sur le circuit de la Pincette et pour finir barbecue et verre du moto-club.



>> Nos Associations

Turny Danse

Après les représentations données à Avrolles, c'est à Neuvy-Sautour que les danseuses de TURNY DANSE se sont produites.

Pour finir l'année 2009, le Père Noël n'a pas oublié les danseuses en leur apportant un joli cadeau utile à l'effigie de TURNY DANSE.

En parlant du Père Noël, les filles n'ont pas dansé au Noël de la commune, la municipalité ayant fait participer les écoles, mais elles seront présentes lors de la fête patronale au mois de mai.

Courant mai également, elles se produiront à Sormery et les grandes et ados participeront à la kermesse des écoles de Chailley à la pentecôte.



En attendant les danseuses se préparent activement pour leur gala du 12 juin 2010.

Je terminerai en remerciant chaleureusement Camille et Justine pour leur dévouement et leur soutien afin d'assurer la continuité de la danse. Merci également à toutes les danseuses.

Cette année grande nouveauté : le gala aura lieu le samedi 12 juin 2010 à 20 H 00 à la salle des fêtes de Turny et le dimanche 13 juin 2010 à 15 H 00 toujours à la salle des fêtes de Turny. Spectacle à ne pas manquer !

Contact : Florence De Pinho - 03 86 35 09 07



Nouveauté : le moto-club de Turny est maintenant affilié à la Fédération Française de Moto-cross.

Retrouvez toute nos actualités et tous les renseignements que vous souhaitez sur le site internet du club :

www.mcturny.com

Contact : Jérôme Mulot
03.86.56.27.34



>> Nos Associations

Le Club de l'Amitié

Sortie cabaret

Le 25 octobre, le Club de l'Amitié proposait un déjeuner spectacle à la Ruche Gourmande à Perreux. Cette sortie a connu un réel succès : toutes les places ont trouvé preneur et le spectacle haut en paillettes a comblé tout le monde.



Images souvenirs...

Fête du Printemps

Maintenant, nous espérons vous voir nombreux le dimanche 7 mars à midi pour notre Fête du Printemps. Venez déjeuner avec nous et vous dégourdir les jambes sur la piste animée par Jessy, DJ pour l'après-midi. Tout le monde est le bienvenu, quel que soit son âge !

A vos marques...

- Prenez note dans votre calendrier communal :
- mardi 27 avril : réunion commerciale "Proconfort" suivie d'un repas gratuit et d'un loto
 - dimanche 16 mai : exposition vente pour la Fête Patronale
 - samedi 12 juin : sortie spectacle "Age tendre et tête de bois" au zénith de Dijon

Galette des Rois

Malgré le temps placé sous le signe d'un hiver rigoureux, beaucoup de nos amis sont venus partager la traditionnelle Galette des Rois, heureux de se retrouver, malgré le froid et le gel, après les vacances de Noël.

Nous avons joué à divers jeux en ayant une pensée pour nos amis souffrants à qui nous avons gentiment apporté leur part de gâteau dans la soirée. Bien installés autour de la table, nous avons donc dégusté la délicieuse galette accompagnée d'un vin pétillant, le tout dans une ambiance chaleureuse, imaginant déjà notre prochain rendez-vous.



- en juin : pique-nique (date en fonction de la météo)
- mercredi 14 juillet : tombola pour la Fête du 14 juillet.

Contact : Christiane JULIEN - 0386434650 / 0633015654



>> Travaux - Urbanisme

Le point sur les travaux

La première partie des travaux réalisés au hameau de L'Hôpital concernait la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales, depuis le fossé des Varennes en passant par la rue de St Laurent et la rue de Cornat. Des canalisations de diamètre 400 et 500 mm ont ainsi été posées pour solutionner les problèmes de ruissellement de l'eau lors des intempéries.

La deuxième tranche de travaux a consisté, durant le mois de novembre, à préparer le fond de forme pour recevoir les bordures-caniveaux. Originalité : les bordures ont été coulées sur place, d'un seul tenant, puisque la longueur équivalait à 1 km.

L'entreprise Fortini a sous-traité cette réalisation à une entreprise spécialisée. Le coulage s'est effectué en 2 jours, alors que la pose traditionnelle aurait nécessité 2 à 3 semaines ; le gain de temps apporte alors une baisse des coûts.



La préparation des trottoirs s'est poursuivie jusqu'en décembre et janvier avec des coupures dues aux intempéries (gel et pluie) et aux congés de fin d'année.

Il reste donc à réaliser les enduits sur trottoirs et les raccordements de chaussée. Tout cela sera réalisé sitôt que le temps sera favorable, afin de garantir une finition de bonne qualité.

Pour les prévisions 2010, des études sont en cours afin de retenir des travaux urgents car il reste encore quelques points sombres dans notre voirie.



>> Informations pratiques

Mairie

Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00



Agence Postale Communale

Place de la Mairie - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi 9h30 - 12h00
 Le samedi 10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 12h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,90 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 210.00 €
 - . trentenaire 95.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 105.00 €
 - . trentenaire 47.50 €

Salle des fêtes

	Locataires habitant la commune		Locataires extérieurs à la commune	
	Forfait 48h	24h supp.	Forfait 48h	24h supp.
Grande salle	190 €	70 €	280 €	90 €
Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 €				
Petite salle	70 €	20 €	100 €	25 €
Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles				

* le forfait s'entend du samedi matin au lundi matin

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de 5 jours non fractionnables
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Déchetterie



Zone industrielle - Rue Jean Moulin - Saint Florentin

Horaires : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Communauté de Communes du Florentinois

37 av. du Général Leclerc - BP 162 - Saint-Florentin

Tél : 03 86 35 08 57 - Fax : 03 86 43 26 47

Email : cc-florentinois@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00.

>> A noter

Vente du véhicule communal

La Municipalité met en vente le véhicule communal Citroen C15 First. C'est un véhicule diesel de 2001, avec 24000 km au compteur, et dont le contrôle technique est OK.

Il est équipé de la centralisation, d'un attelage, d'un girophare, d'une grille de protection intérieure.

Il est dans un excellent état.

La Mairie souhaite le vendre au mieux disant avec un prix de réserve de 2 800 €

Vous pouvez nous faire parvenir votre offre sous enveloppe à la mairie avant le 31 mars 2010.



Nouveaux tarifs pour les passeports

L'article 55 de la loi de finances pour 2010 a diminué de 2 € le montant du droit de timbre dont doit s'acquitter le demandeur d'un passeport qui produit des photographies d'identité papier à l'appui de son dossier de demande.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2010, les demandes de passeports contenant des photographies "papier" devront comprendre l'acquittement du droit de timbre suivant :

- 86 € pour le demandeur majeur (au lieu de 88 €)
- 42 € pour le demandeur mineur de 15 ans ou plus (au lieu de 44 €)



- 17 € pour le demandeur mineur de moins de 15 ans (au lieu de 19 €).

En dehors de ces cas, le régime fiscal applicable aux passeports n'est pas modifié, notamment s'agissant des demandes bénéficiant d'une prise photographique en direct.

Les demandes déposées avant le 1^{er} janvier 2010 restent soumises à la législation précédemment en vigueur.

Bibliothèque

La Municipalité remercie vivement l'ensemble des personnes effectuant des dons de livres à la bibliothèque municipale.

Toutefois, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir ne nous déposer que les livres en bon état. Nous nous verrons désormais dans l'obligation de refuser les livres déchirés, moisissus ou en mauvais état.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Etat civil

Naissances

Viktor WOJTECZKO né le 16 novembre 2009
Eléna FERREIRA née le 29 décembre 2009
Ethan IMBERT né le 20 janvier 2010

Décès

Jean-François BROIN décédé le 16 octobre 2009
Albert FOURREY décédé le 15 décembre 2009

Anniversaire

Jean GALLIMARD, centenaire

